



AJL976.yt

Plateforme d'annonces légales

STRAVIA

Type : Constitution de société

Edition : ffff

Parution web : 2026-02-11

Parution print : 2026-02-11

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 09/02/2026, il a été constitué une SASU dénommée : STRAVIA

Sigle : infrastructures

Siège social : 7 rue du paradis 97600 MAMOUDZOU

Capital : 200 €

Objet social : Travaux de VRD (Voirie et Réseaux Divers) ; Travaux de charpente et couverture bois ; Aménagement urbain ; Travaux de

Président : M BOURA Yssouf demeurant 7 rue du paradis 97600 MAMOUDZOU élu pour une durée de 5 ans.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action

donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la

Société.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MAMOUDZOU.